

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Public

Chefs d'entreprise, techniciens, métreurs, conducteurs de travaux ou responsables environnement répondant régulièrement aux appels d'offres et consultations des collectivités locales.

Pré-requis

Comprendre, lire et écrire le français.
Connaissance des marchés publics indispensable.

Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite « active ».
Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées à la fois sur des apports théoriques et d'échanges avec le groupe.

Un support de formation sera remis à chaque participant.

Informations complémentaires

Cette formation peut être complétée par une journée Intra pour les entreprises qui souhaitent un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre de leur démarche environnementale.

Objectifs de la formation

Acquérir les bases indispensables à une bonne gestion des déchets de chantier dans l'entreprise, mais aussi valoriser son offre sur les critères environnementaux

Identifier les différentes sources de déchets dans l'entreprise

Analyser les différentes actions nécessaires pour remplir les obligations d'élimination des déchets

Valoriser ses engagements en termes de maîtrise de l'environnement

Améliorer son taux de réussite aux consultations des collectivités dans le domaine de l'environnement

Répondre aux questions des collectivités sur la gestion des déchets, l'environnement et le développement durable est devenu un enjeu majeur pour l'entreprise. En effet, les questions liées à l'environnement sont de plus en plus souvent fréquentes, en complément du mémoire technique, et font l'objet de critères d'attributions spécifiques. Les objectifs de cette formation sont donc d'acquérir les connaissances nécessaires pour répondre aux critères environnementaux énoncés dans le CCTP et optimiser ainsi son taux de réussite.

Programme

Définition des déchets, chiffres-clés

La réglementation des marchés (CCAG Travaux, Code des marchés publics, Grenelle de l'environnement, Directive européenne, Code de l'environnement)

Le SOGED : obligations du Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre et de l'entreprise

Bien rédiger les documents (SOGED, chapitre déchets, documents types)

Les impacts de son activité sur l'environnement : diagnostic, actions correctives

Optimiser la gestion des déchets : réduire la production, tri, choix du prestataire

Les principales techniques et filières de traitement des déchets du bâtiment

Le développement durable dans les marchés publics

Répondre aux questions types des collectivités sur l'environnement

Savoir rédiger la Notice environnementale de son entreprise : valoriser ses engagements en termes de maîtrise de l'environnement

Conclusion

Critères et modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire

